

Bar Le Damier, le 6 avril 2011

Le développement durable : entre utopie et réalité ?

Débat animé par Yvette Veyret, professeure à Paris X-Nanterre

Le développement durable est un terme à la fois discuté et discutable. Sylvie Brunel parle d'ailleurs à son propos de « mot valise ». Mais pour les géographes, ce mot a une tonalité particulière. Son but est d'aider les gens à vivre et/ou à mieux vivre. Le développement durable doit également contribuer à plus d'équité.

La définition la plus connue du développement durable, celle du rapport Brundtland (« *un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* »), pose toute une série de questions :

- comment définir la notion de besoin ?

- le futur, c'est quoi ? Une génération, deux générations, ... des millénaires ?

- comment envisager la notion de développement ? Le développement durable est à resituer en effet par rapport au développement qui a fait l'objet de très nombreux travaux en géographie, autour d'Yves Lacoste par exemple. Une approche qui a échoué car malgré ces travaux, les géographes n'ont pas beaucoup abouti dans ce domaine. Cet échec s'expliquerait par plusieurs raisons que l'on peut d'ailleurs retrouver parfois lorsqu'on parle du développement durable. La première raison proviendrait de la nature (manque de ressources, sols pauvres, etc.). La deuxième raison tiendrait au fait que les pays en développement seraient à un stade qui n'est pas abouti par rapport aux pays du Nord. Une troisième raison met en avant le colonialisme et ses méfaits. Tout ceci n'aurait pas permis le développement d'environ 4 milliards d'habitants. La question est donc de savoir comment le développement durable se situe par rapport au développement.

Il faut insister sur le fait que le développement durable c'est de la géographie, même si d'autres sciences bien sûr s'intéressent à ce sujet (les sciences de la vie et de la terre, la chimie, l'économie, la géopolitique, ...). La géographie occupe en effet une place centrale car elle s'intéresse à la mondialisation, à l'aménagement des territoires, aux acteurs et aux enjeux, ... Mais le développement durable est aussi une question politique et éventuellement un choix de société, relève de pratiques individuelles, citoyennes et éthiques. Le développement durable dépasse l'effet de mode car il s'agit d'une vraie question compte tenu de l'accroissement démographique actuel, du vieillissement de la population (au Nord mais aussi dans des pays du Sud comme la Tunisie, le Maroc ou la Chine), des choix à venir en matière énergétique, en matière d'eau, etc. Or, dans les discours, les thèmes les plus couramment abordés autour du développement durable ne sont pas ceux-là mais le plus souvent ils portent sur des aspects écologiques. Pour beaucoup de gens en effet, le développement durable se limite à cette dernière dimension : le réchauffement climatique, des pollutions diverses et persistantes, des ressources en voie de disparition, la biodiversité menacée, ...

Le développement durable c'est également plus de questions que de réponses. Autour de la dimension politique, de la dimension culturelle, on retrouve la notion des développements durables car en effet toute réflexion et toute application des grands principes doivent tenir compte de chaque configuration culturelle, politique et historique du secteur dans lequel on le met en application.

D'où vient le développement durable ? Il a deux sources :

- une source économique dont on trouve les racines au XVIII^e s avec les inquiétudes de Malthus, qui s'affirme au XIX^e s avec des philosophes, des géographes (américains en particulier), et qui trouve son point culminant avec le Club de Rome et son livre *Halte à la croissance* publié en 1968 ;
- et une source écologique c'est-à-dire autour des inquiétudes concernant la nature (flore et faune) dès le XIX^e s aux Etats-Unis avec des fondements religieux protestants, avec John Muir par exemple à l'origine du premier parc national. A la fin du XIX^e s, on voit apparaître les premières conférences internationales à Paris avec la protection des saumons du Rhin menacés par l'industrialisation et l'urbanisation.

Les deux courants vont converger surtout à partir des grandes conférences de Stockholm en 1972, de Rio en 1992. Le développement durable est alors lancé et d'abord à une échelle globale autour de thèmes écologiques : la protection de la forêt, la lutte contre la désertification, la protection de la ressource en eau, le changement climatique, thèmes dominés par l'idée de la conservation des biens communs de l'humanité. Ce volet écologique s'accompagne également d'un poids important des grandes ONG (WWF, les Amis de la Terre, etc.), et notamment depuis la conférence de Rio. Ces ONG demandent une sorte de gouvernement supranational qui dirait comment gérer ces biens et répondre à ces questions (c'est le *top down*, les choses viennent du haut et vont vers le bas). D'un autre côté, il y a la dimension locale (le *bottom up* c'est-à-dire les choses qui partent de la base) qui pour nous est familière (gérer le littoral, maîtriser les risques, préserver les ressources, choisir une agriculture moins agressive pour le milieu, ...), une réflexion locale qui comprend en arrière plan une dimension globale (par exemple, l'agriculture biologique peut-elle nourrir l'humanité ?). Autrement dit, les échelles globales c'est envisager l'aménagement raisonné des territoires, ce qui implique forcément les acteurs locaux et l'implication de chacun d'entre nous. Dans cette idée d'aménagement raisonné, il y a bien sûr une dimension sociale : il faut plus d'équité.

Le développement demeure cependant une utopie, mais une utopie positive, parce que sur toutes les questions nous demeurons avec des points d'interrogation : quel état d'équilibre de la nature faut-il maintenir voire retrouver compte tenu qu'elle évolue sans cesse ? Quelle nature préservée compte tenu qu'il n'y a plus à l'échelle française et même planétaire de nature « naturelle » ! Par exemple, la forêt dite primaire n'existe nulle part sur Terre. D'autre part, la perception de la nature est plurielle : ainsi, la perception de la montagne au Japon est très différente de la nôtre pour des raisons religieuses. Il faut donc, dans la volonté de préserver la nature, tenir compte des populations locales, de leur vision de la nature et de leurs objectifs.

Les questions économiques autour du développement durable ne sont pas faciles à résoudre non plus. Pour certains (comme Serge Latouche), le développement durable est incompatible avec le capitalisme. Cela renvoie aux idées de croissance ou de décroissance, de durabilité forte (la transmission des biens communs) ou de durabilité faible (la substitution de ce que l'on utilise par d'autres produits), à l'écologie industrielle (le recyclage par exemple). Ces idées en matière économique se heurtent dans les pays du sud à leur volonté et à leur nécessité de développement. Le volet social du développement durable n'est pas plus simple ! C'est d'ailleurs le parent pauvre du développement durable, celui dont on ne parle jamais parce que l'équité est très difficile à définir. Les inégalités demeurent criantes à la surface de la planète.

Une autre question concerne la dramatisation systématique par quelques penseurs du désastre comme le philosophe Jean-Pierre Dupuy. Mais culpabiliser, faire peur est très contre-productif (il n'y aurait rien à faire ...). Les media sont également très souvent dans la dramatisation parce que cela fait vendre. En fait, ce discours catastrophiste très général fait passer à côté des vrais

problèmes dont la dimension est souvent locale (les problèmes concernant l'eau ou la forêt par exemple).

Les acteurs sont très nombreux depuis le citoyen jusqu'aux grandes organisations internationales (dont la Banque mondiale et le FMI dont le rôle est tout à fait majeur). Les ONG sont également de grands acteurs du développement durable avec, cependant, des positions discutables et discutées. La question scientifique est également difficile. Ainsi, il existe de nombreuses définitions de la désertification ou de la déforestation. Il faut se méfier des sources. Le développement est en effet aussi affaire de lobbies.

Ce que n'est pas le développement durable : un modèle unique de gestion des ressources et des territoires. Les réponses sont beaucoup plus complexes que la seule protection de la nature. Ce n'est pas une somme de modèles venus du nord que l'on va transposer au sud. Les pays en développement doivent mener leurs propres expériences.

Quelques généralités sur l'eau et le développement durable

L'eau est une ressource renouvelable mais limitée. C'est une composante majeure du développement durable. Nous utilisons actuellement environ 15 à 30 % des disponibilités en eau de la planète. Mais certains territoires ont peu de ressources : c'est le cas en particulier des pays de la bande tropicale allant de l'Afrique du Nord à l'Inde en passant par le Moyen-Orient. La demande a beaucoup cru au XXe s et va continuer de progresser au XXIe s. Cette eau est destinée d'abord à l'agriculture (70 % de l'eau consommée), puis à l'industrie (22 %), le reste aux usages domestiques. L'usage domestique est un très bon révélateur des inégalités sociales : 30 litres/personne/jour en Afrique contre 600 litres aux Etats-Unis, 150 à 280 litres en Europe.

La mise en application du développement durable dans les pays développés à propos de l'eau passe par des réglementations (exemple en France, avec la loi sur l'eau de 2006 qui met en œuvre la directive européenne de 2005, avec la directive Nitrates de 1991), par la réduction des gaspillages (dans les écoquartiers de Malmö ou de Berlin par exemple), par la gestion des risques liés à l'eau. Ces politiques permettent une diminution globale des pollutions mais il reste des progrès à faire en matière de gestion de la ressource et de la gestion des risques (comme les zones inondables qui affectent souvent les quartiers les moins favorisés), en matière de pollution de certains cours d'eau (dont ceux de Bretagne). Dans le domaine social, le prix de l'eau peut aggraver les inégalités (cas de l'Angleterre de Madame Thatcher avec la privatisation de l'eau).

Dans les pays pauvres, l'eau demeure une limite au développement durable qui reste très souvent un luxe de riches. Près d'un milliard de personnes vivent dans les PED sans accès à l'eau potable. De plus, dans de nombreuses régions en développement, l'accès à l'eau oblige à de longs déplacements coûteux en temps (jusqu'à 4 heures dans certaines régions africaines). L'eau est un marqueur de la pauvreté, un révélateur des inégalités sociales et un facteur aggravant du sous-développement. La carte de l'indice de pauvreté en eau (l'indice associe quatre données : les ressources, l'accessibilité, la qualité de l'eau et les modes d'utilisation) montre qu'il y a quelques pays en situation critique en particulier en Afrique. Certains pays ont de petites quantités d'eau disponibles (les pays du Sahel par exemple) mais également des pays aux ressources abondantes (les pays du bassin du Congo) mais pour lesquels l'accessibilité à la ressource est faible, en particulier pour les pauvres. L'accès à l'eau est un problème politique et économique. Par ailleurs, plus de 2 milliards de personnes vivent sans assainissement des eaux usées. Or, c'est un élément central si l'on veut briser un des cercles vicieux du sous-développement qui est la question de la santé.

Peut-on appliquer le modèle unique de gestion de l'eau à l'ensemble de la planète ? Ce modèle est lié à deux grands moments dans la pensée du développement durable : le consensus de

Washington des années 60-70 qui est pour la privatisation et la marchandisation des biens de la nature, et la Conférence internationale sur l'eau et l'environnement de Dublin en 1992 qui voit triompher ce modèle. La marchandisation doit en effet éviter les gaspillages, la privatisation devant rendre l'approvisionnement plus efficace. Par conséquent, on voit se généraliser la gestion privée de l'eau et donc se généraliser un prix pour l'eau. Dans les pays en voie de développement, l'eau représente dorénavant une charge énorme pour les populations pauvres. Celles-ci ne peuvent pas payer. Cela favorise également la pénétration et la main mise des compagnies du nord sur l'approvisionnement et de l'assainissement en eau (et en premier lieu des entreprises françaises leaders dans ce secteur, Veolia, Suez et Bouygues). Dans ce cas là, le développement durable favorise une domination qui est plus ou moins discutable.

Pour conclure, le développement durable apparaît bien comme une utopie puisqu'il doit mettre en relation trois approches, écologiste, social et économique, contradictoires. Son grand intérêt est surtout le fait qu'il oblige à se poser des questions. Il ne peut pas être une réponse valable partout, un modèle unique de développement. Le développement durable doit aider à vivre et à mieux vivre mais le chemin semble encore long ! C'est aussi une éthique personnelle.

Questions

Quels sont les éléments qui permettraient d'avoir des villes durables également dans les pays du Sud ?

Ces villes rassemblent tous les problèmes : environnementaux, sociaux (inégalités), ... Elles deviendront écologiquement acceptables et, peut être, moins inégalitaires, quand il y aura un certain développement. Et c'est toute la question : comment faire pour que ce développement soit durable ? Comment le lancer ? Il y a par exemple une politique volontariste de la Chine qui envisage de créer une ville durable, Dongtan, d'ailleurs faite sur un modèle anglais (très discutable) de BedZED. Une autre question se pose : peut-on faire du développement durable, et donc une ville durable, dans un pays non-démocratique ? Par ailleurs, si la ville durable est envisageable dans les pays du sud, beaucoup de conditions entrent en jeu : la maîtrise de l'eau et de l'assainissement, le droit du sol, l'éducation et la santé, etc.

Est-ce que la charte d'Aalborg (1994) qui a posé les bases de la ville durable a été efficace ?

L'Europe est très en pointe sur cette question de la ville durable. En 1994, à Aalborg au Danemark, toute une série d'ONG qui s'intéressaient à la ville ainsi que des organismes dépendant de la Commission Européenne ont réfléchi sur la ville durable et élaboré une charte. Cette charte est intéressante car elle est en rupture avec la charte d'Athènes. Elle souligne par exemple que la question de l'eau doit être traitée différemment, non plus par une évacuation rapide et souterraine de l'eau mais l'eau qui peut s'infiltrer doit s'infiltrer et le moins d'eau possible doit être l'objet d'un traitement en STEP avant de rejoindre le milieu naturel. Elle insiste également sur une volonté de mettre fin à la politique de « table rase » qui était celle de Le Corbusier. La charte d'Aalborg nous dit qu'il faut placer les villes dans leur cadre en fonction des données naturelles, de leur environnement (la sitologie). Cela débouche par exemple sur la réalisation des maisons « passives » ou « positives ». La charte insiste aussi sur la densification du bâti et le refus du zonage afin de limiter les déplacements, sur la réduction de la circulation en mettant toute cette circulation sur un même espace (pas de site propre pour les transports). Cette vision est donc en rupture avec la vision des hygiénistes du XIXe s et avec la charte d'Athènes. Cette charte débouche sur la réalisation des écoquartiers mais qui ne sont que des quartiers et non pas des villes

durables. Passer du quartier à la ville durable, c'est évidemment très difficile car il y a un bâti et des quartiers préexistants. Il y a également des contradictions dans les lois. Par exemple, à moins de 500 mètres d'un monument historique, on n'a pas le droit d'installer des panneaux solaires. Les Agendas 21 permettent de penser un nouvel urbanisme cependant sans jamais régler ou presque la question des inégalités sociales qui s'accroissent (cas des *gated communities* par exemple).

Que penser des espaces de protection de la nature ?

La protection, c'est la plus vieille manifestation du développement durable, avant même que le nom existe. Tous ces espaces de protection de la nature sont nécessaires mais posent beaucoup de problèmes. Il y a plusieurs cas de figure. Il y a des périmètres qui se trouvant isolés voient proliférer des animaux indésirables. Dans d'autres cas, les réserves protégées favorisent les trafics (cas de l'ivoire au Tchad). Ailleurs, la mise en place de ces aires protégées conduit à des déplacements inacceptables de population (exemple du Parc National du Niokolo Koba au Sénégal). En Amazonie, les réserves se veulent plus intégratrices des populations indigènes que l'on estime a priori plus heureuses dans leur mode de vie traditionnel, loin du monde et de notre civilisation (une vision fixiste). Mais lorsque l'on interroge ces populations, elles manifestent toutes leur désir de partager notre mode de développement occidental !

(compte rendu : Luc Berger)